



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010 (1)

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 20 décembre 2010, à 19h00.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Diane Gargantini et MM. les conseillers Christian Bélisle (maire de La Macaza), Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse et Yves Sigouin sous la présidence de Mme Déborah Bélanger, mairesse de la Ville de Rivière-Rouge.

M. le conseiller André Tremblay est absent.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

Mme Nicole Bouffard, trésorière, est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00. La mairesse de la Ville de Rivière-Rouge et présidente de l'assemblée, Mme Déborah Bélanger, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum.

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été transmis aux membres du Conseil et chacun d'eux déclare en avoir obtenu copie dans les délais.

045/20-12-10-A

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Christian Bélisle, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe, Mme Lise Cadieux :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2011
3. Adoption du programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour 2011, 2012 et 2013
4. Période de questions
5. Levée de la séance extraordinaire.

ADOPTÉE

046/20-12-10-A

ADOPTION DU BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR L'ANNÉE 2011

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente les prévisions budgétaires de l'année 2011 totalisant des recettes et des dépenses égales à 817 530,00 \$.

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à la majorité :

D'adopter le budget de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'année 2011 résumé comme suit :



No de résolution
ou annotation

047/20-12-10-A

Procès-verbal du Conseil d'agglomération de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010 (1)

ADOPTION DU PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS DE L'AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE POUR 2011, 2012 ET 2013

La trésorière, Mme Nicole Bouffard, présente le programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2011, 2012 et 2013.

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

D'adopter le programme triennal des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années financières 2011, 2012 et 2013, le tout tel que requis par l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*.

Qu'un résumé du programme triennal d'immobilisations (soit la répartition des dépenses par fonction) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Municipalité.

Que les documents reliés au programme des immobilisations de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour les années 2011, 2012 et 2013 fassent partie intégrante de la présente résolution comme si au long reproduits.

ADOPTÉE

Période de questions

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur le budget ainsi que sur le programme triennal d'immobilisations.

048/20-12-10-A

LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Christian Bélisle et résolu à l'unanimité :

De lever la séance extraordinaire, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h05.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, la mairesse n'a pas exercé son droit de vote.

Mme Déborah Bélanger, mairesse, donne son assentiment et appose sa signature aux résolutions consignées au présent procès-verbal.

LA MAIRESSE

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

Déborah Bélanger

Lise Cadieux